

DOMAINE : Droit Économie Gestion
MENTION : Droit International et Européen
Master 2 GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT
Parcours indifférencié : Recherche et Professionnel

Responsables : Professeur Louis BALMOND et Thierry GARCIA, Maître de Conférences (HDR)
Rentrée universitaire : 2014-2015

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Dans le domaine du Droit international et européen, ce diplôme doit permettre aux étudiants d'acquérir une formation en droit et financement du développement. Comportant deux options de parcours – Recherche ou Professionnel –, il ouvre des possibilités d'accès à des emplois dans différents secteurs : organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, banques et fonds multilatéraux de développement. Cette formation peut également permettre de postuler aux concours de la fonction publique et de l'enseignement supérieur.

LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.

L'admission se fait par sélection sur dossier.

RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – Campus Trotabas – Av. du Doyen Louis Trotabas – 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

Courriel : idpd@unice.fr

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

1^{er} semestre

- ♦ **UE Fondamentale** (2x20h)
 - Gouvernance et développement, L. BALMOND, Professeur à l'UNS (6 Ects)
 - Financement du développement, Ph. SAUNIER, Professeur à l'UNS (6 Ects)

- ♦ **UE de Spécialisation** (Liste obligatoire) (3x20h)
 - Institutions publiques et développement, A. GAZANO, Maître de Conférences à l'UNS (5 Ects)
 - Environnement et développement, Th. GARCIA, Maître de Conférences (HDR) à l'UNS (5 Ects)
 - Élaboration et gestion de projets de développement, M. LAABI, Professionnel (5 Ects)

- ♦ Anglais professionnel (15h) (3 Ects), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS.
- ♦ Introduction au droit de l'Union européenne (20h), (J. AUVRET-FINCK, Professeure à l'UNS) cours optionnel mutualisé.

2^{ème} semestre

- ♦ **UE Fondamentale** ➤ Aspects juridiques internationaux du développement, Th. GARCIA, Maître de Conférences à l'UNS (**5 Ects**)
(2x20 h) ➤ Droit international des investissements, Ph. SAUNIER, Professeur à l'UNS (**5 Ects**)
- ♦ **UE de Spécialisation** (*Liste obligatoire*)
(3x20h) ➤ Politique européenne de coopération au développement, J. AUVRET-FINCK, Professeure à l'UNS (**4 Ects**)
➤ Coopération décentralisée et développement, A. BEAUDOUIN, Maître de Conférences (**4 Ects**)
➤ Logistique et recherche de financement, M. LAABI, Professionnel (**4 Ects**)
- ♦ Anglais professionnel (15h) (**2 Ects**), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS

Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)

Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Parcours Recherche

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoire (tiré au sort) de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.

L'examen du 2nd semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoire (tiré au sort) de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.
- Un grand oral, devant un jury de trois enseignants-chercheurs au moins, noté sur 40.
- Une note sur 60, portant sur la réalisation et la soutenance du mémoire devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. Le mémoire comprendra entre 80 et 120 pages de texte. La présentation devra correspondre aux exigences formelles de l'Université.

Parcours Professionnel

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de trois heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoire (tiré au sort) de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation..
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.

L'examen du 2nd semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de trois heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoire (tiré au sort) de l'UE fondamentale.

- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.
- Une note sur 60 portant sur la réalisation d'un rapport de stage.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2015
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2015

Parcours Recherche : remise du mémoire début juin et soutenance fin juin

Parcours Professionnel : remise du rapport de stage fin septembre

2^{ème} session : *date non encore connue*

Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.